



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Élaborer une stratégie pour pérenniser la culture du risque dans les territoires

Note méthodologique



Le Cerema¹, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique.

Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et 27 implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

www.cerema.fr

¹ Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique

Élaborer une stratégie pour pérenniser la culture du risque dans les territoires

Note méthodologique

Commanditaire : Direction Générale de la Prévention des Risques

Auteurs : **Edouard Onno** et **Juliette Leblanc**

Responsable du rapport

Juliette LEBLANC - DRN/GRT

Direction territoriale Méditerranée du Cerema

30 rue Albert Einstein 13290 Aix-en-Provence

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V2	25/09/2025	Version mise en page
V3	17/11/25	Prise en compte de remarques internes
V4	02/12/25	Prise en compte de remarques internes et DGPR et insertion des éléments issus de l'atelier du Cerema organisé à l'occasion du forum d'information sur les risques majeurs de 2024
VF	28/01/2026	Version finale

Références

N° d'opération : N 20-0351

Partenaire : Direction Générale de la Prévention des Risques (MATTE)

N° NOVA : 25-SO-0061

Nom	Service	Rôle	Date	Visa
ONNO Edouard	DterNC/DLAB/TME	Auteur principal	28/01/2026	EO
LEBLANC Juliette	DterMED/DRN/GRT	Auteure principale	2025	JLB
PERHERIN Céline	DtecREM	Contributeur	28/01/2026	CP
VERMEERSCH Perrine	DterSO	Relectrice	28/01/2026	PV
GANAYE Arnaud	DterHDF	Relecteur	28/01/2026	AG

Résumé de la note méthodologique

La sensibilisation des citoyens aux risques majeurs passe par une continuité d'action dans le temps et l'espace. Le Cerema propose une démarche d'élaboration d'une stratégie de culture du risque pérenne. Cette présente note décrit les différentes étapes nécessaires pour mener à bien cette stratégie locale et durable de culture du risque sur un territoire, tout en partageant des recommandations nécessaires à sa bonne mise en œuvre.

5 à 10 mots clés à retenir de l'étude :

Culture du risque	Prévention des risques
Résilience	Durabilité
Stratégie	Méthodes

Statut de communication de l'étude

Les études réalisées par le Cerema sur sa subvention pour charge de service public sont par défaut indexées et accessibles sur le portail documentaire du Cerema. Toutefois, certaines études à caractère spécifique peuvent être en accès restreint ou confidentiel. Il est demandé de préciser ci-dessous le statut de communication de l'étude.

- Accès libre : document accessible au public sur internet
- Accès restreint : document accessible uniquement aux agents du Cerema
- Accès confidentiel : document non accessible

Cette étude est capitalisée sur la plateforme documentaire [CeremaDoc](https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx), via le dépôt de document : <https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx>

SOMMAIRE

Introduction	6
1 Pérenniser la culture du risque ?	7
1.1 La culture du risque en France.....	7
1.2 Adopter une vision stratégique pour une meilleure résilience des populations dans le temps	8
1.3 Se lancer dans une stratégie de culture du risque	8
2 Diagnostiquer la culture du risque	9
2.1 Conduire un (premier ?) diagnostic sur mon territoire	10
2.1.1 Définir le périmètre du diagnostic.....	10
2.1.2 Collecter et constituer une base documentaire	10
2.1.3 Les thématiques du diagnostic « culture du risque » et les questions à se poser	11
2.2 Approfondir le diagnostic qualitativement.....	15
2.3 Faire l'état des lieux de sa situation	16
2.3.1 Les compétences internes à ma structure en lien avec la culture du risque	16
2.3.2 Le contexte politique dans lequel la stratégie s'intègre.....	17
2.4 Conclure sur son diagnostic : synthèse, bilan et objectifs	17
2.5 Restitution et partage du diagnostic.....	17
3 Définir son plan d'actions	18
3.1 Réaliser un benchmark d'actions.....	18
3.1.1 Veille et prospective : ailleurs pour s'inspirer.....	18
3.1.2 Veille et prospective : localement pour ré-adapter.....	19
3.2 Définir sa stratégie	20
3.3 Construire son plan d'actions	21
3.3.1 Choisir les actions du plan d'actions	21
3.3.2 Rédiger les fiches actions	23
3.4 Établir le tableau de suivi des actions	24
4 Communiquer sur ses actions	25
4.1 La communication et ses objectifs	25
4.2 Organiser sa communication	25
5 Suivre et évaluer	26
6 Recommandations	27
7 Bibliographie	28

INTRODUCTION

La culture du risque est transversale et concerne plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. En effet, de nombreux territoires ont recours aux disciplines artistiques (pièces de théâtre, fresques, land-art, etc.), ou encore aux nouvelles technologies pour imaginer des actions de sensibilisation innovantes. Les thématiques abordées vont au-delà de la prévention des risques majeurs, notamment l'adaptation au changement climatique, l'écologie, c'est une **opportunité de développement d'une conscience écologique** et environnementale auprès de la société civile, nécessaire, pour une meilleure adaptation des territoires au changement climatique, intégrant dorénavant la TRACC². Finalement, en mobilisant l'implication et la mobilisation citoyenne, avec des méthodes de travail participatives, elle représente un **levier de transformation sociale** face aux enjeux contemporains, à la fois comme vecteur de lien social, mais aussi comme moyen d'éducation populaire à la transition écologique. Les politiques de sensibilisation sont de véritables leviers pour une meilleure résilience territoriale.

La **Journée nationale de la résilience** est une initiative gouvernementale qui vise à diffuser la culture du risque et de la résilience auprès de l'ensemble des publics. L'objectif est que chaque citoyen puisse connaître les risques majeurs qui l'entourent et s'informe sur les comportements de sauvegarde à adopter, et les modalités d'alerte en cas d'évènement grave. Elle se construit autour d'un **appel à projets « Tous résilients face aux risques »** reconduit chaque année dont le but est de labelliser des projets organisés par une grande diversité d'acteurs de la gestion et de la prévention des risques (citoyens, entreprises, employeurs publics, élus, collectivités territoriales, associations, etc). Les projets sont organisés tout au long de l'année avec un point d'orgue le **13 octobre**, journée internationale pour la réduction des catastrophes. Les projets peuvent prendre différentes formes (animations, interventions en milieu scolaire, conférences, pièces de théâtre, expositions en ligne, etc.) sur l'ensemble du territoire de l'Hexagone et en Outre-mer. Une mobilisation croissante s'est mise en place autour de cet évènement depuis son lancement. Pour l'édition 2023, plus de 2 000 actions ont été recensées en France³. En 2024, plus de 11 000 actions de sensibilisation aux risques naturels et technologiques ont eu lieu sur le territoire national⁴. Chaque année, les actions sont renseignées sur une carte interactive accessible à tous. Elle permet une valorisation des bonnes pratiques et une mise en lumière d'actions innovantes et inspirantes⁵.

La multiplication d'évènements de sensibilisation vise à renforcer la culture du risque en France. La récente enquête IFOP sur la perception sur les freins et leviers du citoyen responsable face aux risques naturels et technologiques de 2024 montre que 55 % des français savent à quels risques leur logement est exposé, et 43 % des Français considèrent qu'en matière de gestion des risques, ce qui compte, c'est surtout de pouvoir intervenir rapidement⁶. Dans le département du Calvados, seulement 40 % de la population en zone à risque fort d'inondation interrogée déclare être exposée de manière importante à au moins 1 type d'inondation⁷.

Un enjeu fort porte sur la **sensibilisation et l'acculturation des populations sur le long terme**, et la **pérennisation de la culture du risque au sein de chaque territoire** engagé dans cette voie, par une approche davantage structurée et programmée dans le temps et les espaces. Le déploiement des politiques locales de prévention se structure via l'outil des stratégies (diagnostic/plan d'action/évaluation et suivi), mais aussi, en adoptant une **approche transversale**.

Cette note est à destination des acteurs des collectivités en charge des questions de prévention des risques majeurs, et, plus spécifiquement, des sujets de sensibilisation, d'information et d'éducation des populations sur ces thématiques. Elle expose un **cadre méthodologique** pour aider les acteurs

² [Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique](#)

³ Communiqué de presse « Journée nationale de la résilience 2023 : plus de 2 000 évènements dans toute la France », 2023

⁴ Article de presse « La journée nationale de la résilience du 13 octobre 2025 », 2025

⁵ La carte interactive de la journée nationale de la Résilience, 2025

⁶ Sondage IFOP pour l'AFPCNT, Skarabée et le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires : Enquête de perception sur les freins et leviers du citoyen responsable face aux risques naturels et technologiques, juin 2024.

⁷ La culture du risque inondation dans le Calvados, DREAL Normandie, 2023.

des collectivités à **développer la culture du risque durablement sur leur territoire**. Elle présente des outils pour construire une stratégie de culture du risque pour pérenniser des actions de sensibilisation, et selon un programme d'intervention cohérent. Elle se focalise sur des recommandations et des bonnes pratiques à mettre en place pour un programme d'actions davantage pérenne.

1 PERENNISER LA CULTURE DU RISQUE ?

La déclinaison de la doctrine nationale en termes d'information, de sensibilisation et de communication sur les risques majeurs doit s'opérer (information préventive, obligations réglementaires et campagnes de communication nationales) tout en reconnaissant et en prenant en compte les disparités territoriales, et en soutenant les initiatives locales, qui sont au plus proche des besoins des habitants d'un territoire.

1.1 La culture du risque en France

La « culture du risque » désigne la connaissance par les acteurs d'un territoire (élus, techniciens, gestionnaires, citoyens) des risques majeurs auxquels ils sont soumis, et l'appréhension de leur vulnérabilité et des moyens de s'en prémunir ou d'en atténuer les effets.

Elle concerne **toutes les étapes temporelles** des crises et événements majeurs : avant, pendant et après. Pour une mise en œuvre efficace, **l'ensemble des acteurs** de la société doit contribuer : collectivités, services de l'état, monde économique, société civile et associations, habitants.

Elle s'appuie aussi bien sur l'ensemble des **outils réglementaires** qui structurent l'information préventive sur le risque (DICRIM⁸, DDRM⁹, IAL¹⁰, etc) que sur les **nouveaux leviers de sensibilisation** et d'actions d'un nouveau genre favorisant l'association, la participation et l'implication de la population¹¹.

Depuis 2022, avec le lancement du Plan national d'actions « Tous résilients face aux risques », la culture du risque est devenue une priorité pour le gouvernement. Il est indispensable de la considérer comme un **moyen d'action prioritaire au service de la prévention des risques majeurs**.



Balade picturale dans le cadre scolaire le long de l'Aulne (29)



Pièce de théâtre sur les inondations, Auxi-Le-Château (62)



Apéro Vigicrues Fête de la rivière Aulne Port-Launay (29)



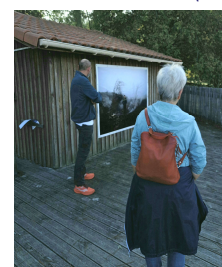
Suivi du littoral par sciences participatives Biscarosse (40)



Vivre une inondation par casque virtuel (ci-dessus) ou mapping vidéo (à droite) Couthures-sur-Garonne (47)



Totem et panneaux d'information Choisy-au-Bac (60)



Exposition photo sur les feux de forêts Hostens (33)

⁸ Document d'information communal sur les risques majeurs

⁹ Document départemental sur les risques majeurs

¹⁰ Information acquéreurs-locataires

¹¹ Culture du risque : les populations au coeur de l'action, Cerema, 2023.

1.2 Adopter une vision stratégique pour une meilleure résilience des populations dans le temps

Aujourd'hui, les actions de sensibilisation aux risques majeurs sont souvent ponctuelles, parfois en réponse à un évènement majeur, ou bien en lien avec la Journée Nationale de la Résilience. **Pérenniser la culture du risque, cela revient à s'assurer d'une continuité d'actions (dans le temps et dans l'espace) qui permettent de sensibiliser une majorité de la population d'un territoire. L'intégration des messages** permet d'adopter les **bons comportements** dans les situations de crise et avant et après leur survenue, et donc une **réduction de la vulnérabilité humaine**, ainsi qu'une **meilleure résilience territoriale**.

Pour ce faire et sensibiliser au mieux les habitants et les acteurs d'un territoire, au plus proche de leur besoin et de leurs enjeux, il est primordial de **structurer la politique publique locale de culture du risque** par la mise en œuvre d'**une stratégie locale de culture du risque**.

Cet outil permet aux services concernés et missionnés :

- de définir des objectifs communs ;
- de faire en sorte que les interventions pour développer la culture du risque dans les territoires soit correctement définies, organisées dans le temps, et dimensionnées selon les moyens humains et budgétaires associés ;
- d'organiser l'implication des différentes parties prenantes.

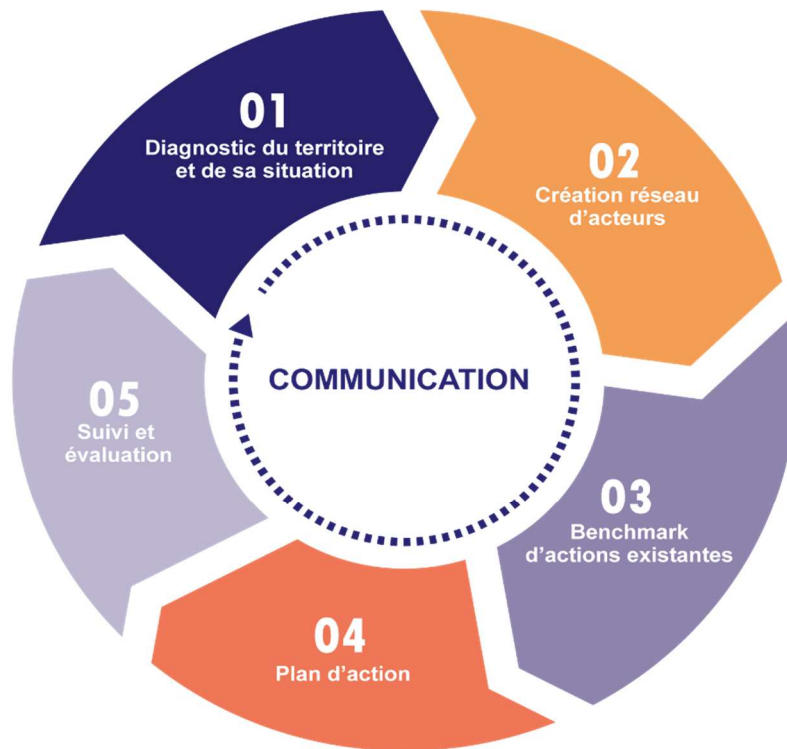
1.3 Se lancer dans une stratégie de culture du risque

L'élaboration d'une telle stratégie est une démarche à engager, si la collectivité souhaite :

- ✓ Améliorer l'information et la communication sur les risques majeurs auprès de la population ;
- ✓ Concourir à une meilleure prévention, impliquant davantage la société civile ;
- ✓ Travailler de façon plus efficace, coordonnée et organisée ;
- ✓ Faciliter la mise en œuvre d'actions de prévention des risques sur le territoire ;
- ✓ Répondre aux besoins exprimés par les habitants pour mieux se prémunir face aux risques auxquels ils sont exposés.

Cette présente note reprend la trame détaillée de toutes les étapes d'élaboration d'une stratégie de culture du risque. Elle n'explique pas comment mener chaque étape dans le détail, mais énonce les grands principes, pointe pour chacune d'entre elles les **recommandations** pour que la stratégie soit pérenne et durable. Lors de votre lecture, vous trouverez des encarts à considérer par le(s) porteur(s) de la stratégie qui indiqueront des **ressources** mobilisables.

STRATÉGIE LOCALE ET PÉRENNE DE CULTURE DU RISQUE



DEFINIR SON AMBITION

Un préalable au lancement d'une telle démarche est de bien définir l'ambition (moyens, portage et priorités dans l'agenda, ...) et de revisiter celle-ci à intervalles réguliers

2 DIAGNOSTIQUER LA CULTURE DU RISQUE

Le diagnostic est une étape classique mais essentielle pour élaborer toute stratégie. En termes de culture du risque, la forme du diagnostic sera à adapter aux spécificités du territoire et au prisme de ce sujet particulier. Il objective **la situation actuelle du territoire et de la collectivité face aux risques majeurs** en questionnant l'ensemble des thématiques suivantes :

- État des risques et évaluation de l'exposition (aléas, enjeux et vulnérabilités)
- Connaissance et évaluation des actions de prévention des risques existantes
- Publics cibles de la sensibilisation
- Jeux d'acteurs et parties prenantes du territoire
- Conscience et culture du risque
- Moyens humains et financiers disponibles/alloués

Le diagnostic façon « culture du risque » vise donc à **poser un contexte pour les risques majeurs** présents sur le territoire, en caractérisant **les aléas naturels, les risques technologiques et les enjeux (humains, économiques, infrastructures, etc.) du territoire**. Ce premier volet est à croiser avec la culture du risque proprement dite, et identifie au-delà du **respect des obligations réglementaires** en termes d'information préventive **les actions déjà menées sur la culture du risque**.

Il s'appuie sur des éléments de connaissance de diagnostics territoriaux, plus larges et transversaux ou thématiques (PLUi¹², SCOT¹³, PCAET¹⁴, plans de déplacements, procédures internes, PCS/PICS¹⁵ ...), qui sont des ressources à mobiliser comme éléments de contexte. **Cette note méthodologique se concentre sur les éléments spécifiques** de ce qui constitue un diagnostic **de culture du risque**. Le diagnostic territorial complet est également utile pour la construction du plan d'actions mais n'est pas l'objet de cette note.

2.1 Conduire un (premier ?) diagnostic sur mon territoire

De nombreux documents publics recensent des informations sur les risques et leurs impacts. Le travail consiste dans la majeure partie des cas à sélectionner dans le corpus documentaire existant les éléments qui seront utiles pour rédiger le diagnostic de culture du risque. Le croisement des différentes informations collectées et l'analyse des données aboutiront à un portrait du territoire sur la thématique des risques majeurs (vulnérabilité, documents de planification existants, etc.). Ils pourront alimenter des actions de culture du risque et de diffusion de connaissance et ainsi contribuer à la prévention des risques dans son acception plus large.

RECOMMANDATION N°1 : S'APPUYER SUR UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Une stratégie pérenne en matière de culture du risque nécessite de pouvoir, à **intervalles réguliers, mettre à jour, réviser et compléter le diagnostic**. Pour faciliter ces mises à jour et la reconduction de l'exercice de diagnostic, il est préférable d'avoir recours à des **méthodes adaptées**, facilement appropriables et reproductibles.

2.1.1 Définir le périmètre du diagnostic

Le **diagnostic « culture du risque »** porte sur un **périmètre spécifique** (géographique, institutionnel, thématique, relatif à la population, etc.) **lié à l'ambition préalablement définie**. La définition de ce périmètre **résulte d'arbitrages** (types de risques couverts ou à couvrir par des actions de culture du risque, publics cibles ou parties du territoire prioritairement à sensibiliser, types d'actions à monter, etc.), **dont l'ensemble doit être explicitement consigné** dans le document support de la stratégie. Le périmètre d'action de la stratégie de culture du risque peut être questionné et modifié à chaque mise à jour du diagnostic, en fonction de l'évolution du sujet sur le territoire et des dynamiques enclenchées.

2.1.2 Collecter et constituer une base documentaire

La **base documentaire** regroupe l'**ensemble de documents disponibles en lien avec la prévention des risques majeurs**, mais aussi la culture du risque et la sensibilisation des citoyens. C'est une collection de documents de nature, de formats et de sources variés, qu'il convient de catégoriser et dont il est utile d'extraire les éléments pertinents :

- Documents institutionnels sur les risques majeurs : cartes, caractéristiques des événements historiques, conclusions de rapports d'études scientifiques, ...
- Presse et réseaux sociaux : articles de presse, témoignages, photographies, vidéos, ...
- Supports d'actions de culture du risque mises en œuvre sur le territoire : livrets, kits pédagogiques, supports de communication dédiés, publications sur les réseaux sociaux, ...

¹² Plan local d'urbanisme intercommunal

¹³ Schéma de cohérence territoriale

¹⁴ Plan climat-air-énergie territorial

¹⁵ Plan communal ou intercommunal de sauvegarde

ASTUCE

L'**organisation** de la base documentaire est **propre à chacun**, le plus important c'est de s'y retrouver ! Cette base documentaire permet de répertorier les ressources utiles pour développer de futures actions, illustrer des communications, apporter des chiffres robustes et territorialisés, sans avoir à les reconstituer systématiquement. Elle est également une **ressource dans laquelle puiser** des éléments de diagnostic puis alimenter le plan d'actions.

Cette étape initiale **sera complétée tout au long de la démarche** dès qu'une nouvelle ressource documentaire sera identifiée.

2.1.3 Les thématiques du diagnostic « culture du risque » et les questions à se poser

→ État des risques et évaluation de l'exposition (aléas, enjeux et vulnérabilité)

Est-ce que je connais les risques majeurs auxquels le territoire est exposé ? Quels sont les aléas présents et futurs ? Quels sont les enjeux majeurs de mon territoire ? Quel est le degré de connaissance des risques dont je dispose ? Y a-t-il des zones spécifiques où le sentiment d'être « faussement protégé » existe ?

En règle générale, il n'y a pas à créer de la donnée sur les risques majeurs car de nombreuses données et ressources publiques peuvent être mobilisées et le niveau des connaissances actuelles permet déjà la réalisation d'un plan d'actions de culture du risque.

ASTUCE

Dans le cas des inondations, nombre de cartes sont mobilisables. Leur niveau d'information est variable en fonction de leur vocation.

Urbanisme : atlas des zones inondables (AZI), carte nationale des zones sensibles aux inondations par remontées de nappes, cartes de sensibilité au ruissellement, autres cartes d'aléas, ... ou encore les porter à connaissance.

Directive inondation : Enveloppe approchées d'inondations potentielles (EAIP), cartographie des Territoires à Risque d'Inondation (TRI), ...

Prévision et gestion de crise : Zones d'inondation potentielles, cartes du dispositif ORSEC¹⁶, ...

Pour aller loin

La plateforme www.georisques.gouv.fr (mise à disposition par le Ministère en charge de l'environnement) permet notamment de collecter l'ensemble des documents relatifs aux risques identifiés, par commune. Elle recense à ce titre les PPR¹⁷ ou les DICRIM. Elle fournit un ainsi des éléments utiles à fins d'établir un premier dossier sommaire de diagnostic des risques.

¹⁶ Organisation de la réponse de sécurité civile

¹⁷ Plan de prévention des risques

ASTUCE

Au-delà de la connaissance des aléas, il s'agit de préciser les investigations sur l'exposition au risque (quels biens et personnes sont concernées par un aléa) **en creusant les facteurs de vulnérabilité**¹⁸ (équipement public essentiel en arrêt pendant la crise, personnes à mobilité réduite présentes dans un centre de rééducation, ...) et de résilience (le territoire est ou non doté de moyens dédiés à un retour à la normale rapide).

Les informations afférentes sont normalement recensées dans les PCS/PICS.

→ Public cible et conscience du risque

Qui sont les habitants de mon territoire ? Existe-il des actions de culture du risque ? Comment qualifier la culture du risque dans mon territoire ? Quels sont les types de publics exposés à ces risques ? Comment les caractériser ? Après de quoi une diffusion de la culture du risque serait utile ?

La culture du risque d'un individu est intrinsèquement liée à sa perception du risque et à la représentation sociale que chacun peut en avoir, mais elle relève aussi de dimensions plus collectives qui s'expriment à différentes échelles.

L'exercice exhaustif de catégorisation des publics cibles est essentiel à mener pour :

- caractériser le « qui vit sur le territoire (y habite, y travaille, y transite) » ;
- faire apparaître explicitement les objectifs à atteindre et associés à chaque public cible défini et, par conséquent, aider au choix des actions prioritaires à lancer ou pérenniser.

ASTUCE

Les données mises à disposition par l'INSEE (catégories socio-professionnelles, taux de propriétaires occupants, etc.) sont une source primordiale d'information sur la socio-démographie d'un territoire et la caractérisation des publics qui feront l'objet d'actions de culture du risque.

Les différentes catégories de publics cibles

Grand public

*Habitants permanents du territoire
Résidents réguliers du territoire
Résidents secondaires
Nouveaux arrivants
Touristes et pratiquants d'activité de loisir
Travailleurs non résidents
Usagers (des infrastructures de transport, de services publics...)*

Avec distinction éventuelle par localisation, groupes socio-économiques majoritaires, type d'habitat majoritaire, ... suivant la pertinence.

Il est souvent profitable de s'appuyer sur des structures intermédiaires déjà en contact avec les différents publics catégorisés dans ce tableau.

Les scolaires et le jeune public

En fonction du niveau (maternelle, primaire, ...) ou des activités (centres et associations sportives).

¹⁸ L'outil [Agirisk](#) développé par le Cerema permet aux acteurs locaux de réaliser des diagnostics territoriaux de vulnérabilité aux inondations très complets

Les étudiants	En tant que résidents ou comme acteurs potentiellement mobilisables.
Les élus <i>Maires / adjoints / Conseillers municipaux Conseillers communautaires</i>	Nécessairement impliqués dans le portage des actions
Les agents des collectivités	Concernés directement par la mise en œuvre du plan d'actions sur la culture du risque ou pouvant être amenés à être partie prenantes (délivrance autorisations d'urbanisme, mobilisation en cas de crise, ...).
Les publics vulnérables	Personnes âgées, en grande précarité, personnes isolées, personnes en situation d'handicap, jeunes enfants...
Les acteurs socio-économiques : <i>Chefs d'entreprise et indépendants, Agriculteurs</i> <i>Acteurs associatifs</i> <i>Agents des services publics</i>	Fonction de leur activité ou de leurs employés. Milieux du sport, de l'action culturelle et sociale et de l'éducation à l'environnement. État, collectivités et fonction publique hospitalière.
Les scientifiques et le corps universitaire	Mobilisables à diverses étapes de la stratégie.

Pour aller + loin

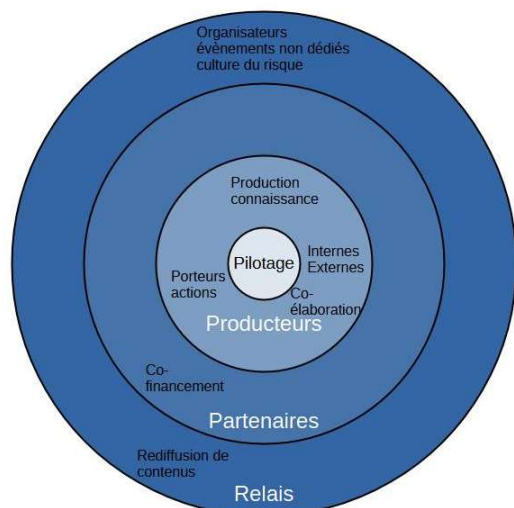
L'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT) a par exemple travaillé sur la culture du risque des personnes vulnérables et/ou en situation de handicap¹⁹.

RECOMMANDATION N°2 : BIEN CHOISIR SON PERIMETRE ET LES PUBLICS CIBLES

Une **phase de concertation** peut le cas échéant être prévue à cette phase du diagnostic afin que l'ensemble des parties prenantes du portage de la stratégie, y compris les structures intermédiaires, s'accordent sur le périmètre d'action de la stratégie et la définition des publics cibles.

¹⁹ Rapport « [Personnes vulnérables face aux risques majeurs](#) »

→ Jeux d'acteurs et parties prenantes du territoire en lien avec la culture du risque



Est-ce que je connais tous les acteurs déjà impliqués dans la prévention des risques présents sur le territoire ?

-Quels sont-ils ? Leurs rôles et leurs interactions ?

Au sein ou en dehors de ma structure, est-ce que je connais les acteurs qui œuvrent directement à la culture du risque et qui pourraient être associés à la définition ou la mise en œuvre de la stratégie ?

Est-ce que je peux identifier d'autres acteurs susceptibles d'appuyer des actions de culture du risque ?

L'identification des acteurs permet de **préfigurer un réseau** sur lequel il sera possible de s'appuyer pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation.

A ces fins, il est recommandé d'essayer d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- *Quel rôle occupe la structure en général dans le territoire ?*
- *Quelle est sa nature (publique, privée, etc.) ?*
- *Quels sont ses domaines de compétences ?*
- *Quel est mon contact privilégié dans cette structure ?*
- *Sur quelles thématiques travaille-t-elle (environnement, jeunesse, sports, social, etc.) ?*
- *Quelles sont ses relations avec d'autres acteurs identifiés ?*
- *Existe-t-il des sources de tensions entre certains acteurs ?*
- *Au contraire, y a-t-il des facteurs facilitants (partenariat de longue date par exemple) ?*

ASTUCE

Le format « Carte d'acteurs » est particulièrement propice pour retranscrire cette étape de recherche. La forme est propre à chacun mais une représentation graphique peut aider lorsqu'il faudra s'y référer ensuite. La carte d'acteurs doit réunir l'ensemble des réponses aux questions énumérées ci-dessus selon des représentations graphiques facilement compréhensibles. Le site internet « [Boussole de la participation : construction d'une démarche participative](#) » détaille davantage le processus de construction d'une carte des acteurs et fournit des exemples.

→ Conscience et culture du risque

Comment peut-on qualifier la culture du risque sur mon territoire ? Quel est le niveau de sensibilisation des citoyens sur les risques majeurs et est-il évalué ? Est-ce que les documents de l'information préventive et autres obligations réglementaires sont bien mis en place dans les communes ? Est-ce que je connais l'ensemble des actions de culture du risque menées par les acteurs du territoire ? Quelles actions ont été menées ? Quels accueil et fréquentation ont-elles reçu ? Quel est leur impact sur les populations ?

Le paragraphe suivant détaille ce qu'implique cette partie du diagnostic, qui est la plus spécifique au sujet traité.

Vous pouvez retrouver un tableau exhaustif des obligations réglementaires dans le cahier **Culture du risque : les populations au cœur de l'action** du Cerema (2022).

2.2 Approfondir le diagnostic qualitativement

En fonction de l'ambition exprimée initialement, de l'état de maturité du sujet « culture du risque » sur le territoire, il sera nécessaire de produire, ou d'approfondir l'existant, sur certains points spécifiques :

- L'évaluation de l'état de la perception du risque de la population en général, ou de publics cibles définis ;
- L'évaluation de l'état de connaissance sur les risques existants ou émergents ;
- L'évaluation de l'impact, des taux de participation, de retours d'enquêtes de satisfaction, etc., sur des actions déjà menées en la matière.

Les enquêtes qualitatives et quantitatives issues des sciences humaines et sociales sont des méthodes de collecte et d'analyse des représentations sociales et des perceptions des risques majeurs à mobiliser dans cette phase.

Elles peuvent nécessiter un fort investissement en temps, en moyens financiers et en appropriation de ces démarches, qui est donc à calibrer en fonction des moyens disponibles et d'éventuelles ressources identifiées (universitaires par exemple).

Il existe différents types d'enquêtes possibles :

Type d'enquête	Intérêt possible en phase diagnostic
<i>Analyse de presse, des réseaux sociaux et sites internet d'associations et acteurs impliqués dans la culture du risque</i>	Identification des acteurs, axes et listes de leurs actions.
<i>Interviews/ Entretien auprès des acteurs de la culture du risque</i>	Retour d'expérience sur les actions menées en termes de culture du risque, sujets non couverts faute de temps et de moyens, position sur un sujet, intérêt d'être associés à la démarche ou de mutualisation de moyens.
<i>Recueil de l'état de sensibilisation des publics cibles</i>	Connaître les représentations sur les risques majeurs Possible usage pour les différentes étapes de mise en œuvre du plan d'actions et l'évaluation
<i>- Questionnaires/ Sondages</i>	Disposer de retours quia selon une méthode calibrée avec échantillonnage représentatif Tester des hypothèses sur les représentations sociales du risque et le degré d'homogénéité des publics cibles identifiés.
<i>- Enquête appréciative</i>	Identifier les préoccupations des participants Identifier des leviers et mobiliser des publics cibles dans le cadre du plan d'actions

Pour aller + loin

Ressources pour se documenter sur les différents types d'enquête, leurs conditions de mise en œuvre ou les objectifs qu'elles permettent de remplir :

[Blanchet A. \(2005\). Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner. Dunod, 197 p.](#)

[Cerema \(2019\). Perception du risque inondation. Analyse d'expériences et recommandations pour mener une enquête auprès des populations. DREAL PACA, 68 p.](#)

[Dixon M.M \(2014\) How Can An Asset-Based Appreciative Inquiry Risk Assessment Model Improve FEMA's Risk MAP Process To Help Communities Become More Resilient? University of Washington.](#)

[Grelot F. Et al. \(2009\). Projet EPI. Perception du risque et évaluation économique de l'exposition aux inondations. Programme de recherche « Risques – Décision -Territoires » du MEEDDM, rapport final, 302 p.](#)

[Landry J. S. \(2008\) An Examination: Using Participatory Action Research in a Marginalized Coastal Community at Risk to Natural Hazards. University of New Orleans Theses and Dissertations. 856.](#)

2.3 Faire l'état des lieux de sa situation

Quels sont les moyens à ma disposition (humains et financiers) ? Au regard des objectifs à atteindre sur mon territoire, quels sont les éléments dont j'ai besoin pour y répondre ? Avec qui puis je m'associer pour m'aider dans cette démarche ?

Un plan d'actions (qui regroupe un ensemble d'actions) est un outil opérationnel pour aider à la mise en œuvre de la stratégie de culture du risque. Il doit être réalisable et donc, **prendre en compte la réalité dans laquelle il s'inscrit**. L'état des lieux de la situation sur le plan des moyens humains et financiers est donc indispensable pour sa bonne réalisation.

RECOMMANDATION N°3 – UNE STRATEGIE AMBITIEUSE MAIS RÉALISTE

L'exercice d'état des lieux de sa situation permet de **réancrer l'ambition et la volonté du plan d'actions dans une réalité**, de se donner les moyens tout en étant conscient des potentielles limites et de la situation dans laquelle on se trouve : moyens humains, financiers, accompagnement, en équipe ou isolé, portage politique, etc.

2.3.1 Les compétences internes à ma structure en lien avec la culture du risque

Pour m'aider à identifier les compétences internes sur lesquelles je peux m'appuyer, je réponds aux questions suivantes :

→ *Combien de personnes peuvent être mobilisées pour la phase d'élaboration de la stratégie ?*

→ *Quels sont les services de ma structure qui travaillent sur des sujets/thématiques proches ou complémentaires de la culture du risque ?*

La **communication des actions** est essentielle : le service « Communication », quand il existe, pourrait réaliser certaines tâches en régie, pour la conception graphique d'éléments de sensibilisation et production de document, pour la diffusion des informations en lien avec les actions du plan d'actions (par exemple : campagne sur les réseaux sociaux, etc.).

L'**identification des compétences internes** est aussi l'étape clef pour **préfigurer une équipe projet** pour la **mise en œuvre** et le **suivi** du plan d'actions mais aussi les acteurs à tenir informés (comité de suivi ou autres organes de gouvernance).

2.3.2 Le contexte politique dans lequel la stratégie s'intègre

Une **analyse du contexte politique territorial** dans lequel le projet voit le jour est tout aussi essentielle. Se lancer dans une stratégie nécessite un portage sur le long terme.

→ *Quel est le calendrier politique ? Est-ce que des élections pourraient-venir interférer avec mon calendrier ?*

→ *Est-ce que je bénéficie d'un soutien politique ?*

→ *Quel(s) élu(s) est-il le plus pertinent de mobiliser pour accompagner cette stratégie ?*

2.4 Conclure sur son diagnostic : synthèse, bilan et objectifs

Une fois les éléments de diagnostic posés, il est important de soigner la conclusion de son diagnostic :

- En **synthétisant l'ensemble des résultats** obtenus des différents travaux d'enquête (rapport, visuels impactants, plaquettes de diffusion, etc) ;
- En faisant état des **points forts** et des **points faibles** ;
- En rédigeant des **lignes directrices et en listant les objectifs à atteindre**, qui découlent directement des résultats des analyses.

2.5 Restitution et partage du diagnostic

Une fois le diagnostic réalisé, les freins et facteurs facilitants identifiés, ainsi que les orientations stratégiques, il pourrait être tentant de passer au plus vite à la rédaction d'un plan d'actions.

Pourtant, organiser une restitution et un partage du diagnostic au-delà des parties prenantes qui ont contribué à sa rédaction est une étape souhaitable. Il s'agit non seulement de valoriser le diagnostic, mais d'en faire **une séquence à part entière de l'information et de la sensibilisation** aux risques majeurs.

RECOMMANDATION N°4 : UNE STRATEGIE PARTENARIALE ET CO-CONSTRUITE

Un **plan d'actions fédérateur et multi partenarial** associe l'ensemble des parties prenantes **dès son élaboration** : les objectifs généraux du plan (tirés du diagnostic) doivent **être partagés** à l'ensemble de l'équipe projet et des parties prenantes.

Une stratégie **robuste et pérenne** vise autant que possible à ce qu'un acteur principal soit identifié comme **coordinateur et porteur d'une stratégie partagée** entre tous les acteurs et partenaires.

3 DEFINIR SON PLAN D' ACTIONS

Un plan d'actions de culture du risque est un **outil opérationnel** pour **la mise en œuvre et le suivi d'actions de culture du risque sur un territoire** élaborées à partir d'un diagnostic préalable. Celles-ci répondent aux objectifs généraux et stratégiques fixés.

Une **définition claire, simple et synthétique des objectifs généraux du plan d'actions** permet leur bonne appropriation par l'ensemble des parties prenantes.

- Il convient de travailler la gouvernance avec des propositions de ce que pourrait être une **répartition des rôles** à l'avenir (notamment si diverses structures sont engagées, mais aussi en interne) pour l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan d'actions qui reste à définir ;
- Si le diagnostic est déjà une itération de plans d'actions qui se sont succédés, il contiendra utilement **les enseignements tirés de l'évaluation des actions menées** et des propositions quant au maintien de celles-ci ou d'évolutions à leur apporter.

3.1 Réaliser un benchmark d'actions

3.1.1 Veille et prospective : ailleurs pour s'inspirer

Pour choisir les actions à mener pour répondre aux objectifs généraux de la stratégie, **rien ne sert de tout réinventer !** Il existe déjà un bien grand nombre d'initiatives dans des territoires exposés à des risques similaires.

S'inspirer d'autres actions permet également de disposer d'éléments de coûts de temps passés, mais aussi des points de vigilance à avoir dans leur conception et mise en œuvre sur son territoire.

Vous n'êtes pas tout seul, sur le territoire français, plusieurs personnes occupent un poste similaire avec des missions en lien avec la culture du risque et la prévention des risques naturels. Il existe des **réseaux métiers** (ex : animateurs de PAPI, chargé de mission résilience ou adaptation au changement climatique).

Des **communautés métiers en ligne** sont actives et source d'inspiration.

Pour aller + loin

Une communauté de la [Plateforme Expertises&Territoires](#) est dédiée à la culture du risque. Elle a pour vocation première la mise en réseau, le partage d'expériences et de documents ressources.

Une communauté de la [plateforme IdealCO](#) est dédiée aux risques majeurs.

La **participation à des réunions de professionnels** de la gestion des risques naturels ou de la sensibilisation/communication comme des journées techniques, conférences thématiques, webinaires donne à voir des retours d'expériences de collectivités qui ont entrepris des actions de sensibilisation.

L'ensemble de ces temps d'échanges entre professionnels **donnent à voir des actions inspirantes**. Ce sont aussi des opportunités de partage pour **valoriser les initiatives de votre territoire**, et **aider ainsi à la circulation des bonnes pratiques de culture du risque**.

RECOMMANDATION N°5 : S'INSPIRER DE L'EXISTANT

Mutualiser les outils avec d'autres structures et réemployer des actions déjà menées dans d'autres contextes permet un **gain de temps et d'économie de moyens** : capitalisation, partage de la méthodologie de mise en œuvre développée dans d'autres territoires. Elles aussi sront d'autant **plus pérennes** qu'elles ne sont par le fait d'une seule structure ou en réaction à un seul évènement.

Pour aller + loin

- [Répertoire à destination des acteurs du risque : prévention et protection des personnes face aux risques naturels](#) – AFPCNT, 2024.
- [Ressources utiles pour les collectivités pour la culture du risque](#) – AFPCNT, 2024.
- [Guide méthodologique et retours d'expériences : la culture du risque dans la politique locale de prévention des risques majeurs](#) - Cerema, 2022.
- [Panorama des outils de sensibilisation](#) – CEPRI, 2021.

3.1.2 Veille et prospective : localement pour ré-adapter

Eau, gestion des déchets, alimentation, sécurité routière, **la sensibilisation est un commun** dans un ensemble de thématiques plus ou moins concernées par les risques naturels. Même si le sujet peut paraître lointain de prime abord, **un format pré-existant localement peut être repris, et réadapté au sujet spécifique de la culture du risque.**

RECOMMANDATION N°6 : TRANSVERSALITÉ ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans un contexte de changement climatique, la sensibilisation aux risques majeurs doit s'intégrer dans une ambition plus large de sensibilisation : **celle de développer une conscience environnementale.** La prévention des risques naturels est à l'interface de nombreuses politiques publiques et secteurs d'activité : adaptation au changement climatique, urbanisme résilient, éducation à l'environnement, communication sont aussi **des thématiques** qu'il est **indispensable d'explorer et d'associer !**

Localement, il est intéressant de prendre le temps de regarder ce qui se fait déjà en termes d'actions et d'évènements sans filtre préalable sur les sujets qui y sont traités.

Partant du constat qu'il est difficile de mobiliser sur le seul sujet de la culture du risque, il existe souvent des opportunités pour se raccrocher à **des événements rassemblant du grand public déjà établis**, bénéficiant ainsi de la logistique associée et **de leur notoriété.**

ASTUCE

Le ministère fait des campagnes annuelles, [sur les feux de forêt et de végétation](#), [les pluies méditerranéennes intenses](#), [l'obligation de débroussaillage](#) et [les pluies intenses en Outre-Mer](#).

Un site internet dédié et des kits de communication (affiches, clips, posts de réseaux sociaux, dossier de presse) adapté sont disponibles dans plusieurs langues (anglais, italien, créole).

3.2 Définir sa stratégie

Avant de choisir les actions à mettre en œuvre, il est nécessaire de faire le point sur les éléments de cadrage :

- Les **freins et leviers** au développement de la culture du risque,
- Les **moyens disponibles** (ressources humaines et financières),
- Les **objectifs propres** à son territoire (ciblant certaines cibles par exemple, ou faisant le lien avec d'autres thématiques ou politiques, comme le logement, le patrimoine ou le lien social),
- Les **partenaires** mobilisables.

Ces éléments permettent de définir la stratégie de développement de la culture du risque qui précise :

- Le type d'actions de sensibilisation pertinents (format, cible, récurrence...),
- Le mode de réalisation des actions (ressources humaines et financière, externalisation, partenariat...),
- Le calendrier global de déploiement.

ASTUCE

Le Cerema propose une formation pour les techniciens des collectivités qui aborde notamment cette phase de définition d'une stratégie territoriale.

Pour aller + loin

S'appuyer sur des partenaires et élargir les actions à d'autres politiques publiques sont deux conditions à rechercher pour s'assurer de l'efficacité des actions menées. Elles permettent en effet de toucher au plus près certains **publics cibles** et d'**aborder autrement le sujet des risques majeurs**, en mettant en valeur un autre objectif d'une action, plus positif.

Des partenariats peuvent ainsi être utilement recherchés, auprès d'acteurs qui sont déjà présents sur le territoire, qui sont déjà en contact avec certains publics cibles et/ou ont un rôle de prescripteur.

Types de structures	Public cible
Enseignement Education nationale : écoles, rectorats Universités	Elèves/étudiants Corps enseignant
Acteurs économiques Chambres de commerce et d'industrie Chambres d'agriculture Entreprises Banques Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) associées à l'industrie	Entreprises et exploitations agricoles
Assurances Antennes locales Services prévention des assurances	Propriétaires et Locataires de biens immobiliers et véhicules
Acteurs de la sécurité civile SDIS Croix-Rouge Réserves communales de sécurité civile (RCSC) Cadets de la sécurité civile	Différents publics suivant les actions de prévention (scolaires, grand public, résidents).
Acteurs de l'action sociale Centres communaux d'action sociale (CCAS) Centres départementaux d'action sociale (CDAS) Missions locales Associations d'action sociale/d'insertion	Publics vulnérables

<p>Acteurs associatifs et culturels Associations culturelles, sportives et de loisirs Musées Offices du tourisme Comités de quartiers Archives départementales Associations de protection de l'environnement Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE)</p>	<p>Résidents principaux et secondaires, Usagers Touristes</p>
--	---

Les actions de culture du risque peuvent ainsi répondre à d'autres politiques publiques ou d'autres objectifs :

- Cohésion sociale : les réseaux locaux favorisent l'échange et la solidarité, et une meilleure préparation individuelle et collective face à des événements : par le partage d'informations sur les événements passés et le vécu, par l'identification de personnes plus vulnérables, par le partage de mesures de réduction de vulnérabilité (habitat en lien avec la rénovation, préparation à la gestion de crise...)... La prise en compte des publics isolés et vulnérables est un point d'attention particulier également, car il est souvent plus difficile de toucher ces publics qui peuvent nécessiter la mise en place d'actions dédiées.

- Mise en valeur du patrimoine environnemental et culturel : La mise en évidence de l'exposition à un risque peut être faite sur certains sites fréquentés particuliers par le biais de panneaux d'informations, de mobilier urbain ou lors d'animations (fête de la rivière, fête de la pêche, ...). Les journées du patrimoine sont également une occasion de mettre en valeur le patrimoine et de croiser cette thématique avec la prévention des risques (du fait d'un lien d'un site avec un risque, de sa sauvegarde, ...). Les événements passés peuvent par ce biais également restés présents dans la mémoire collective.

- Environnement et adaptation au changement climatique : Pour les risques naturels, des liens peuvent également être faits entre les évolutions des phénomènes à l'origine des risques et des sujets d'adaptation au changement climatique et de transition territoriale.

- Enseignement/ Education : le jeune public constitue une cible particulière, car c'est un vecteur de retransmission au sein des foyers, et permet de construire s'assurer une meilleure préparation collective sur le long terme. Des liens sont aisés à faire avec les programmes scolaires.

- Éducation artistique : L'art, du fait des émotions qu'il génère, est un vecteur efficace de prévention. Il est ainsi intéressant d'aborder le sujet des risques sous des formes artistiques diverses.

- Sport : Des liens peuvent être faits avec les pratiques sportives (guide de randonnée...) ou les lieux de pratiques (panneaux d'informations sur l'exposition et les mesures en cas d'événements).

- Attractivité du territoire et tourisme : Différentes actions de mise en valeur du territoire, de son patrimoine ou de son histoire peuvent également aborder l'exposition aux risques et leur prévention. Ils permettent de toucher une cible large. Les touristes, ou toute personne de passage sur le territoire, sont aussi un public particulier méritant une vigilance.

3.3 Construire son plan d'actions

Le plan d'actions détaille l'ensemble des actions qui seront menées sur le territoire. Il regroupe un ensemble de fiches actions et un tableau de suivi de la mise en œuvre de ces actions. Pour chaque action, il décrit un ensemble d'informations : description de l'action, porteur, acteurs associés, éléments de coûts, financements éventuels, calendrier, indicateurs de suivi et d'évaluation, etc. Un plan d'actions est d'autant **plus efficace et pérenne** qu'il est **adapté** à la diversité des publics cibles, qu'il **répond aux objectifs** de la stratégie, et qu'il prend en compte **l'éventuelle pluralité des risques encourus**.

3.3.1 Choisir les actions du plan d'actions

A partir des résultats du diagnostic, de l'état des lieux de votre situation et de la prise de connaissance d'actions de sensibilisation déjà existantes, vous voilà bien outillé pour entreprendre le choix

des actions les plus pertinentes pour votre territoire. L'enjeu est maintenant d'imaginer un programme d'actions réalisable (adéquation besoins/objectifs/moyens), à destination de l'ensemble de la population du territoire.

Le programme d'actions **combine des actions ponctuelles** à différentes **fréquences de répétition** (mensuelles, annuelles) et des installations matérielles pérennes ou temporaires. Elles peuvent investir aussi bien les **espaces privés, domestiques, que publics**.

Le programmes d'actions intègre un maximum d'actions peu coûteuses en moyens humains et financiers.

ASTUCE

Le cahier **Culture du risque : les populations au cœur de l'action** du Cerema (2022) détaille un ensemble de leviers pour proposer un programme d'actions de sensibilisation varié et adapté aux enjeux du territoire :

- Faire témoigner
- Commémorer un évènement marquant du passé
- Recourir aux sciences participatives ou aux méthodes collaboratives
- Changer de regard sur les risques
- Créer un concours, un appel à idées, ou une distinction
- Tirer parti des disciplines artistiques et culturelles
- S'appuyer sur des outils ludiques et/ou pédagogiques
- Utiliser les nouvelles techniques et technologies de l'information et de la communication

Exemples d'actions aisées à mettre en œuvre ²⁰

La diversité des actions, et ainsi la multiplication des formats, des lieux et temporalité de réalisation, des médias d'information, afin de toucher les différentes cibles, et d'assurer une communication régulière et cohérente, sont un gage de réussite d'un plan d'actions. Pour atteindre cet objectif de multiplication et de diversité des actions, et de continuité dans le temps, il est donc recommandé de mettre en place plusieurs actions nécessitant des moyens, humains et financiers, réduits.

Ce type d'actions aisées à mettre en oeuvre, sont de trois types, complémentaires :

- Des animations,
- Des éléments permanents visibles dans l'espace public,
- Des actions de communication reposant sur des médias « traditionnels », connus du/des public(s) cible(s).

Les **animations** peuvent être :

- adossées à des événements existants du territoire : fête de la science, journées du patrimoine, fête locale, festival, repas des anciens...
- réalisées dans des établissements scolaires
- des balades et visites de terrain.

Dans les deux premiers cas, les animations peuvent être territorialisées ou non et s'appuyer sur différents formats recherchant l'interaction et la participation (recueils de témoignages, expositions, spectacles, maquette, outils de réalité virtuelle, jeux sérieux, outils pédagogiques...).

Les animations en extérieur sont visibles temporairement dans l'espace public (stand, affiches, groupe de personnes...).

Les **éléments permanents visibles dans l'espace public** peuvent être : des panneaux d'informations, du mobilier urbain comme des bancs perchés au-dessus des lignes des plus hautes eaux, des oeuvres d'art comme des fresques murales, des marquage au sol, des repères de crue et leur panneaux explicatifs associés,... Ces éléments sont utilement accompagnés de panneaux informatifs ou de QR code.

²⁰ Idem ¹¹ à partir des réponses à la question « Sur la question des formats de sensibilisation aux risques majeurs, quelle action aisée à mettre en œuvre (moyens humains et financiers faibles), proposeriez-vous (souhaitées et/ou testées) ? »

Enfin, des **médias « traditionnels »**, **adaptés aux publics cibles**, peuvent également être mobilisés : presse locale, brochure et gazette municipale, boîitage, radios et chaînes de télévision locales, sites internet, réseaux sociaux...

RECOMMANDATION N°7 : FAIRE PREUVE DE CREATIVITE

A partir des objectifs définis dans la stratégie, au contexte local et aux résultats du diagnostic, **oser** miser sur la créativité en imaginant les actions les plus efficaces et pertinentes pour votre territoire, sans en inventer de toute pièce, et en **acceptant dans un premier temps que certaines n'aient pas les effets escomptés**.

3.3.2 Rédiger les fiches actions

Pour la définition et la description de chaque action, il est indispensable de se poser les questions suivantes et de capitaliser les réponses dans les fiches actions.

- *A quel(s) objectif(s) cette action répond-elle ?*
- *Quelle est la cible / le public-cible ?*
- *Quel format adopter et sur quel périmètre ?*
- *Quelle est la complémentarité de cette action avec d'autres actions du plan d'actions ?*
- *Quel est le calendrier de réalisation de l'action ? Doit-on la répéter ? Si oui, à quelle fréquence ?*

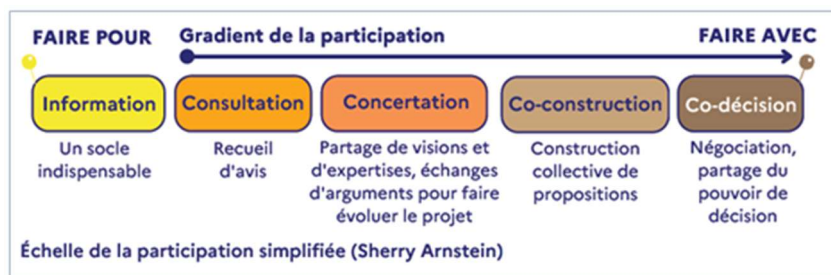
RECOMMANDATION N°8 : REPETER ENCORE ET ENCORE

La **répétition** de certaines actions est le gage de leur **succès** ! Elle permet un meilleur ancrage des messages et donc une meilleure acculturation de la population (exemple des journées nationales de la résilience (JNR)).

- *Dois-je, et comment, associer la population à l'élaboration de l'action ?*

Pour aller + loin

L'échelle d'Arnstein est un outil qui permet de définir les différents niveaux de participation citoyenne : information, consultation, concertation, co-construction ou co-décision.



©Cerema

- Avec quels partenaires puis je m'associer (technique, logistique ou financier) ?

ASTUCE

Il existe de très nombreuses sources de financements publics :

- État (FPRNM via les PAPI, STEPRIM, PAPRICA),
Contrats de Plan Etat-Région,
Aides locales et plus ponctuelles (Conseil départemental et Conseil régional),
Programmes thématiques des financements européens,
FEDER,
- Des financements privés (entreprises, fondations) peuvent aussi être mobilisés.

La plateforme Aides&Territoires est une plateforme qui identifie l'ensemble des financements et appuis en ingénierie dont les collectivités peuvent bénéficier.

- *Quel est le calendrier ?*
- *Comment je compte évaluer l'impact ou la réussite de l'action ?*
- *Comment je compte valoriser et communiquer sur cette action a posteriori ?*

La rédaction d'une fiche recensant les réponses à ces questions est indispensable pour la mise en œuvre de chaque action.

3.4 Établir le tableau de suivi des actions

Un tableau de suivi est un document synthétique qui réunit l'ensemble des actions de culture du risque envisagées.

C'est un outil de gestion de projet et de suivi : il priorise et permet de visualiser la planification dans le temps (annuel ou pluriannuel) de la mise en œuvre de l'ensemble des actions. Il est possible qu'il soit complété par d'autres documents qui viennent préciser certains aspects et modes d'organisation : diagramme de Gantt, fiche/schéma de gouvernance, etc.

Ces outils doivent être facilement appropriables dans le cas d'arrivée de nouveaux agents sur cette mission (turn-over, recrutement en renfort, etc.) et révisés régulièrement.

4 COMMUNIQUER SUR SES ACTIONS

4.1 La communication et ses objectifs

La communication est consubstantielle à une stratégie pérenne en faveur de la diffusion de la culture du risque.

Elle va chercher à la fois :

- **A informer des objectifs** portés par la stratégie globale de culture du risque ;
- **A informer des actions** qui sont menées sur le territoire, pour inviter les publics cibles à y participer et faire connaître leur existence ;
- **A partager du contenu** et de l'information, qui contribue à sensibiliser les citoyens aux risques majeurs (connaissance du risque, bons comportements, etc.).

4.2 Organiser sa communication

Les moyens de communication sont multiples : réseaux sociaux, presse locale, message radio, affiches, évènements locaux, flyers et fiches d'information, etc.

Pour chaque action, **il faut définir un plan de communication dédié**. Les vecteurs de communication et les moyens de toucher le public cible visé sont en effet potentiellement très différents en fonction de chaque action. Certains passent par des moyens déjà existants de communication au sein du territoire, d'autres demandent le cas échéant de monter un dispositif dédié.

Prévoir de mobiliser des relais et structures intermédiaires en contact avec les publics visés par une campagne de communication, ou d'information sur la survenance d'un évènement, plutôt que de chercher à les atteindre directement est la plupart du temps le meilleur moyen d'assurer une meilleure diffusion des messages à passer.

Le service communication de sa structure (quand il existe) permet d'intégrer les actions de sensibilisation à un plan plus global et de savoir ce **qui peut être mis en place en régie**, et au contraire, quelles actions nécessitent de **faire appel à un prestataire**, et donc d'anticiper les démarches de marchés publics (calendriers et les modalités de mise en concurrence).

Pour aller loin

La **journée nationale de la résilience (JNR)** est un moment privilégié pour organiser une communication annuelle sur les actions en faveur de la culture du risque portées sur le territoire. Obtenir la labellisation d'actions menées sur le territoire permet une mise en visibilité du projet à l'échelle nationale (carte des actions JNR).

Elle a lieu tout au long de l'année, avec un point d'orgue le **13 octobre**, journée internationale de réduction des catastrophes.

Il est recommandé de s'appuyer ou de réutiliser de l'existant (supports et modèles, vecteurs de communication déjà établis par la structure, par des partenaires qui ont développés des boîtes à outils par exemple), et pour les supports utilisés de **veiller autant que possible**, qu'ils aient été réalisés en régie ou par un prestataire, **à ce qu'ils soient réutilisables par la suite** (propriété intellectuelle, usage de logiciels spécifiques vs open source, niveau de compétence requis pour les rééditer, ...).

Dans tous les cas, il est impératif de ne pas **sous-estimer le temps** que représente **la préparation de la communication** sur le sujet, et le dimensionner au regard des ambitions portées.

5 SUIVRE ET EVALUER

Toute stratégie de culture du risque doit également être élaborée dès le départ avec son système de **suivi sur le temps long**, en définissant des critères d'évaluation de la réussite des actions et de la stratégie au global.

Ces critères servent notamment à la mise à jour du diagnostic et la révision du plan d'actions, à intervalles réguliers, et le cas échéant à réorienter la stratégie.

Pour aller loin

Des ressources dédiées à l'évaluation des actions en faveur de la culture du risque ont été publiées par le Cerema sous formes de [fiches ressources](#).

Elles ont pour objectif d'aider les collectivités, les associations et autres établissements à mettre en œuvre l'évaluation de leurs actions et offrent des éléments clés de méthodologie et d'outils à mobiliser.

L'évaluation porte principalement sur deux aspects :

- La qualité et le format de l'évènement ;
- L'impact de l'action sur les publics cibles.

Dans tous les cas, l'évaluation et le temps à y consacrer doit impérativement être intégrée au dimensionnement du projet.

RECOMMANDATION N°9 : EVALUER POUR FAIRE EVOLUER

L'évaluation fait partie intégrante d'une stratégie aboutie. Elle prévoit une évaluation systématique de chacune des actions menées, pour les améliorer par la suite, et donner des éléments pour questionner la stratégie à intervalles réguliers.

6 RECOMMANDATIONS

Quelques préconisations pour élaborer une stratégie de culture du risque pérenne sur son territoire : une démarche qui devrait être...

- **Explicitement rédigée et composée de l'ensemble des documents** : diagnostic, les objectifs de la stratégie et son ambition, plan d'actions (tableau de suivi des actions et l'ensemble des fiches action associées), plan de communication et les méthodes de suivi et d'évaluation
- **Au service du territoire** et donc territorialisée grâce à la réalisation d'un diagnostic préalable sur un périmètre cohérent (aléas, enjeux, cibles) tout en intégrant les grands principes nationaux de la prévention des risques
- **Ambitieuse mais réaliste** : en accord avec les moyens alloués, sur un périmètre et selon un calendrier clair et précis
- **Multi-partenariale et co-construite** avec l'ensemble des parties prenantes du projet et qui est portée politiquement au bon niveau
- **Au service du développement d'une conscience environnementale et d'adaptation au changement climatique**
- **Inspirée d'autres expériences** : en reproduisant des actions qui se sont révélées des réussites dans d'autres territoires et en profitant d'initiatives déjà bien ancrées dans le territoire (festival, marché, etc.) et en mutualisant les moyens
- **Inclusive** : les actions doivent concerner l'ensemble des habitants du territoire, et cibler prioritairement les publics les moins informés ou les plus vulnérables
- **Créative** : Il ne faut pas hésiter à expérimenter des actions pour répondre au mieux aux objectifs en acceptant que tout ne fonctionnera pas au premier essai
- **Régulière et continue** : l'intégration des messages vient de la répétition : répéter et multiplier les actions (formats)
- **Évolutive** dans une logique d'amélioration continue avec des évaluations de chaque action régulière mais aussi un questionnement de la stratégie globale.

7 BIBLIOGRAPHIE

Cerema. (2025) *Évaluer ses actions de culture du risque. Fiche n°1, choisir la méthode, les indicateurs et les outils selon ses actions*

Cerema (2024) *Évaluation d'actions de culture du risque. Outils et méthodes*

Cerema (2023) *Cahier du Cerema Culture du risque : les populations au cœur de l'action*

Cerema. (2022) *La culture du risque dans la politique locale de prévention des risques majeurs : guide méthodologique et retours d'expériences*

Cerema. (2021) *P'tit Essentiel Culture du risque : les clefs pour mieux impliquer les populations*

DREAL Normandie (2023). [La culture du risque inondation dans le Calvados.](#)

IFOP. (2024) *Sondage IFOP pour l'AFPCNT, Skarabée et le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires : Enquête de perception sur les freins et leviers du citoyen responsable face aux risques naturels et technologiques.*

<https://afpcnt.org/wp-content/uploads/2024/12/120676-Presentation-24.06.pdf>

Blanchet A. (2005). [Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner.](#) *Dunod*, 197 p.

Cerema (2019). [Perception du risque inondation. Analyse d'expériences et recommandations pour mener une enquête auprès des populations.](#) *DREAL PACA*, 68 p.

Dixon M.M (2014) [How Can An Asset-Based Appreciative Inquiry Risk Assessment Model Improve FEMA's Risk MAP Process To Help Communities Become More Resilient?](#) *University of Washington*.

Grelot F. Et al. (2009). [Projet EPI. Perception du risque et évaluation économique de l'exposition aux inondations. Programme de recherche « Risques – Décision -Territoires » du MEEDDM, rapport final, 302 p.](#)

Landry J. S. (2008). [An Examination: Using Participatory Action Research in a Marginalized Coastal Community at Risk to Natural Hazards.](#) *University of New Orleans Theses and Dissertations*. 856.

